



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME**

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 541-2014

AYANT POUR EFFET L'IDENTIFICATION DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL.

- CONSIDÉRANT** l'importance de la pratique de la chanson traditionnelle à Saint-Côme depuis sa colonisation ;
- CONSIDÉRANT** l'intérêt des citoyens pour la présentation du règlement lors de la consultation publique du 4 novembre 2014 ;
- CONSIDÉRANT** que le Conseil local du patrimoine recommande au Conseil municipal d'identifier la pratique de la chanson traditionnelle comme un élément significatif de son patrimoine et de son identité, et d'entériner et d'adopter le règlement no 541-2014.
- CONSIDÉRANT** que le conseil local du patrimoine porte également à l'attention du Conseil municipal qu'un plan de mise en valeur de la richesse de cette pratique à Saint-Côme favorisera le développement culturel de la municipalité.
- CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a dûment été donné à la séance du conseil du 14 juillet 2014 conformément à la Loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que le présent règlement no 541-2014 soit et est adopté pour valoir à toutes fins que de droit et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE ET ANNEXE

Le préambule et l'annexe du présent règlement en font partie intégrante comme si au long reproduit.

ARTICLE 2 INVALIDITÉ PARTIELLE

Le Conseil décrète le présent règlement dans son ensemble et également titre par titre, chapitre par chapitre, section par section, article par article, paragraphe par paragraphe, alinéa par alinéa, de sorte que si un titre, un chapitre, une section, un article, un paragraphe ou un alinéa du présent règlement était ou venait à être déclaré nul, les autres dispositions du présent règlement continueraient de s'appliquer.

ARTICLE 3 DESCRIPTION

La pratique de la chanson traditionnelle est une pratique transmise de génération en génération qui est issue des milieux populaires. Elle peut se faire seul, par exemple au quotidien, en travaillant, en marchant ou dans les temps libres, ou en groupe, par exemple lors de veillées de chansons, où les gens se placent en cercle et participent aux chansons des autres chanteurs, notamment en répondant aux chansons à répondre. Elle peut se faire a cappella, accompagnée d'instruments de musique ou de podorythmie. Elle met de l'avant un répertoire de chansons traditionnelles.

La chanson traditionnelle est une chanson sans auteur connu, dont le texte, la structure rythmique et la mélodie sont en constante évolution. Elle se transmet oralement d'une personne à une autre dans différents contextes de proximité, et c'est ce mode de transmission qui la rend vivante et qui la transforme constamment. Elle témoigne de situations, de personnages, de lieux et

d'événements qui reflètent la vie des gens qui la chantent ou qui l'ont chantée. Un autre élément non négligeable de la pratique de la chanson traditionnelle est la transe* recherchée par la pratique prolongée. Cette composante est présente et recherchée depuis les débuts de la pratique.

On retrouve différentes catégories de chansons dans le répertoire traditionnel, soit la chanson en laisse, la chanson strophique, la chanson en forme de dialogue, la chanson énumérative, la chanson brève ou enfantine et la chanson sur des timbres.

* La transe est l'esprit dans lequel se retrouvent les gens qui chantent sans arrêt durant plus de 2 ou 3 heures. Cet état qui s'installe intervient sur la chimie du corps, qui sécrète alors de l'endorphine et de l'adrénaline, permettant notamment aux chanteurs de continuer de chanter sans ressentir la fatigue.

ARTICLE 4

HISTORIQUE

La pratique du chant existe depuis les débuts de l'humanité. En effet, la musique vocale serait fort antérieure à la musique instrumentale et elle tirerait son origine des premiers cultes, des rites et de l'échange magique avec l'invisible.

Pour sa part, la pratique de la chanson traditionnelle francophone s'échelonne sur plusieurs siècles. Il est d'ailleurs possible, à l'aide d'une étude scientifique de son contenu et de sa structure, de démontrer qu'elle provient de l'Europe médiévale et que sa présence remonte jusqu'au XIe siècle.

En effet, la plus grande partie des chansons de tradition orale provient de la France. Malgré la distance et les siècles qui ont passé, on note encore plusieurs similitudes entre le répertoire québécois – lanauois et st-cômien – et le répertoire d'Europe. Le reste du répertoire, plus récent, a été créé en Amérique du Nord. Il provient notamment d'auteurs anonymes canadiens-français. Tous les peuples français d'Amérique et d'Europe ont donc en commun l'héritage culturel que représente la chanson traditionnelle francophone.

La pratique de la chanson traditionnelle a débuté à Saint-Côme avec l'arrivée des premières familles. Vers 1855, des familles, acadiennes pour la plupart, ont quitté Saint-Jacques-de-l'Achigan (aujourd'hui Saint-Jacques) et sont montées coloniser les hautes terres vierges. Elles se sont établies dans un coin de pays qui deviendra le village de Saint-Côme en 1867. Ces familles ont vécu – et survécu - principalement de l'exploitation forestière et du travail de la terre.

La vie était difficile et les divertissements se faisaient plutôt rares. De plus, l'éloignement et l'isolement contribuaient à rendre le quotidien plus ardu. Ainsi, les gens devaient-ils se désennuyer et se divertir avec les moyens dont ils disposaient. La pratique de la chanson traditionnelle a donc rapidement été à la fois un acte quotidien, qui permettait de contrer l'ennui et qui accompagnait les corvées, à la fois un acte social, qui permettait de se rassembler et de se divertir. Les gens ont « cultivé la chanson folklorique » et en ont fait « la compagnie de leur vie de travail comme de leurs loisirs ».

Mme Marielle Aumont-Marion, une chanteuse de 85 ans, affirme qu'au début et au milieu du 20^e siècle, toutes les familles de Saint-Côme chantaient.

ARTICLE 5

VALEUR PATRIMONIALE

La pratique de la chanson traditionnelle francophone témoigne d'une longue tradition orale puisqu'elle a été transmise de génération en génération depuis des siècles. Elle est encore présente chez les peuples francophones d'Amérique du Nord et constitue un héritage culturel important. Malgré son apparence modeste, le chant accompagne l'humanité de manière significative depuis des millénaires et constitue une expression fondamentale.

La pratique de la chanson traditionnelle à Saint-Côme constitue pour les résidents un élément identitaire important ainsi qu'un facteur de cohésion sociale indéniable. En plus d'être rassembleuse, la pratique porte en elle des valeurs traditionnelles, notamment l'esprit de famille, la solidarité et le plaisir, qui sont elles aussi transmises avec la pratique et qui contribuent à souder le milieu et à resserrer les liens entre les villageois, qu'ils fassent partie de familles souches ou qu'ils soient de nouveaux arrivants.

Les reconnaissances extérieures dont a fait preuve la pratique de la chanson traditionnelle à Saint-Côme sont des preuves de son dynamisme et de sa qualité. En voici des exemples :

- Mme Monique Jutras a réalisé une enquête sur la chanson à St-Côme en 1977, enquête durant laquelle elle a rencontré une trentaine de chanteurs. Un mémoire de recherche a été déposé à cet effet en 1985 à l'Université Laval. Le mémoire ainsi que le contenu de l'enquête sont disponibles à l'université Laval ainsi qu'au Centre du Patrimoine vivant de Lanaudière.
- M. Clarence Bordeleau a été identifié comme un porteur de tradition émérite et a participé à la tournée « Gens du Québec », tournée canadienne au Manitoba, en Saskatchewan et à Vancouver, dans le cadre de l'Exposition universelle de 1986, et aux Etats-Unis, pour le centenaire de la Statue de la Liberté à New York la même année ;
- Mme Clémence Gagné-Venne a été invitée, en 1989, au Smithsonian Festival of American Folklife à Washington ;
- Une équipe de télévision allemande est venue filmer un cercle de chansons dans la famille Marion en 2001 ;
- Mme Marielle Aumont-Marion a été honorée lors du colloque Lanaudière, terre de traditions en 2002 pour sa contribution à la transmission de la chanson traditionnelle dans sa famille ;
- Deux chercheurs reconnus de France, soit Michel Colleu (ARMEN et Chasse-Marée) en 2002 et Jany Rouger (Président de la FAMDT - Fédération des associations de musique et de danse traditionnelles de France) en 2006 sont venus rencontrer des porteurs de tradition à Saint-Côme ;
- La pratique de la chanson traditionnelle de la famille Marion a été classée dans Irepi (Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel, Université Laval) en 2007 (Famille Aumont-Marion : chansons traditionnelles) ;
- L'organisme Lanaudière : Mémoires et Racines a désigné Saint-Côme comme Capitale québécoise de la chanson traditionnelle en 2008. (Depuis la nomination, la radio régionale (CFNJ) évoque régulièrement cette nomination sur les ondes, et lors d'une démarche de reconnaissance de la part de la municipalité de Saint-Côme, plus d'une trentaine de municipalités de la région de Lanaudière ont appuyé cette reconnaissance).
- Dans le cadre d'un échange franco-québécois, Messieurs Gaston Lepage et Serge Thériault ont représenté le festival Chants de Vieilles à La Fête du Chant de Bovel en Bretagne en 2010.
- En 2013, la Fête au Petit Village de Repentigny a reçu le village de Saint-Côme afin de mettre de l'avant sa tradition chantée. Ces démarches de reconnaissance de la pratique de la chanson traditionnelle à Saint-Côme appuient le dynamisme et l'évolution de ladite pratique à Saint-Côme.

ARTICLE 6

CONTEXTE

Depuis l'arrivée des premiers habitants, la pratique de la chanson traditionnelle connaît une grande vitalité dans le village de Saint-Côme. Bien qu'ils évoluent avec le temps, plusieurs contextes se prêtent à cette pratique.

Plusieurs personnes chantent de façon très naturelle en travaillant, le plus souvent par habitude et de façon tout à fait inconsciente. Cette pratique se fait alors a cappella. Ce contexte de pratique existe également dans d'autres villages et d'autres régions, mais on peut en observer une très grande concentration à Saint-Côme.

Ce qui distingue également Saint-Côme, en plus de la grande concentration et de la fréquence de la pratique, c'est la pratique des jeunes et des jeunes adultes. En effet, les jeunes générations s'intéressent grandement à cette pratique. On peut notamment citer en exemple les voyages quotidiens en autobus jusqu'à l'école secondaire à Rawdon. Les jeunes y ont chanté des chansons traditionnelles pendant des années, et ce, sur plusieurs générations. Aujourd'hui, si ce n'est plus le cas, les jeunes y écoutent cependant toujours la radio régionale qui diffuse de la musique traditionnelle à l'heure du retour à la maison.

La veillée de chansons constitue également un contexte important pour la pratique de la chanson traditionnelle. Contrairement à ce qu'en dit une croyance

populaire, les veillées de chansons n'ont pas seulement cours dans le temps des fêtes, mais tout au long de l'année, notamment lors des fêtes calendaires et des événements heureux, par exemple lors d'un anniversaire ou d'un mariage.

Les gens se réunissent en famille ou entre amis, le plus souvent dans la cuisine, forment un cercle et interprètent à tour de rôle des chansons traditionnelles. La place y est surtout laissée aux chansons à répondre (Saint-Côme est reconnu pour aimer les chansons qui roulent), mais les ballades et les complaintes y trouvent aussi leur place, surtout aux petites heures. Dans une recherche effectuée en 1985, Monique Jutras affirme d'ailleurs que tous les types de chansons traditionnelles se retrouvent dans le répertoire de Saint-Côme. Les rassemblements se finissent parfois très tard, et certaines familles souches se rassemblent encore aujourd'hui pour chanter pendant deux jours. La famille Marion représente une de ces familles qui chante encore de façon régulière. Elle se réunit notamment les 1^{er} et 2 janvier pour chanter, parfois sans relâche, des chansons traditionnelles. Certaines années, cette pratique dure près de 30 heures d'affilée. Des gens de tous les âges interprètent leurs chansons et y répondent en chœur – une grande place est notamment laissée aux enfants - et les femmes chantent autant que les hommes. Les chansons sont parfois interprétées a cappella (surtout les complaintes), mais l'accompagnement des instruments de musique (guitare, mandoline, violon, etc.) et de la podorythmie est de plus en plus présent dans les veillées.

Des notes retrouvées ainsi que des témoignages d'aînés nous apprennent que les veillées de chansons entre voisins constituaient jadis l'un des loisirs les plus fréquents. Pour plusieurs raisons, notamment l'offre de divertissements grandissante et l'éparpillement des familles, les veillées de chansons ont lieu moins fréquemment dans certaines d'entre elles aujourd'hui.

Cependant, on peut constater l'essor d'un autre contexte de pratique, qui tend à prendre de l'ampleur, celui de la représentation publique.

En effet, depuis les années 70, la pratique de la chanson traditionnelle sort de son contexte intime et privé pour se retrouver dans les événements publics. On peut donc entendre régulièrement la chanson traditionnelle dans les fêtes, les bars, les festivals et les événements sous forme de spectacles, d'ateliers, de randonnées chantées, de joute oratoire, etc. À titre d'exemple, nous pouvons nommer la tenue des Vendredis folkloriques au Bar Pelletier depuis plus de 20 ans. En effet, tous les vendredis, du mois d'octobre au mois de décembre, des centaines de personnes de Saint-Côme et de l'extérieur peuvent assister à des spectacles de divers groupes de musique traditionnelle.

La scène est devenue un élément significatif dans la pratique de la chanson traditionnelle puisqu'un grand nombre de groupes de musique traditionnelle ont émergé de la municipalité de Saint-Côme. En effet, dans les années 1940, on a vu naître les premiers groupes officiels de musiciens engagés pour les veillées, les noces ou autres rencontres, et aujourd'hui, on dénombre 25 groupes de musique issus de Saint-Côme*, dont 13 sont formés uniquement ou en grande majorité de chanteurs et de musiciens de Saint-Côme, et 12 comptent au moins un chanteur de Saint-Côme dans leurs rangs. On compte aussi plus de 30 chanteurs et chanteuses faisant ou ayant fait partie de groupes de musique traditionnelle. Le répertoire chanté de ces groupes provient en grande partie de Saint-Côme, et plus précisément des familles des chanteurs.

On dénote deux aspects qui ressortent de la pratique publique de la chanson traditionnelle : il y a tout d'abord des groupes de chanteurs qui vont privilégier la pratique de la chanson à répondre de façon prolongée pour reproduire l'effet de transe (par exemple, Hommage aux Aînés). Ces groupes sont parmi les plus populaires car les gens savent qu'ils vont vivre cette expérience de transe ou du moins, s'en rapprocher. Par ailleurs, il y a d'autres groupes de musique qui vont davantage faire une production scénique et standardiser les chansons. Ils recherchent aussi le même phénomène, en prenant un type de répertoire et en le transformant, ce qui fait évoluer la pratique de façon moins naturelle. Cette réalité de la transformation plus radicale de la chanson se retrouve davantage dans la sphère publique que dans la sphère privée.

*Voir Annexe 1

La pratique de la chanson traditionnelle se transmet de génération en génération. Par mimétisme, les gens qui ont été élevés dans un mode de vie qui faisait une grande place à la chanson, et ce, autant dans le quotidien que dans les festivités, ont à leur tour introduit la pratique de la chanson dans leur vie. Il est intéressant de spécifier que la transmission ne s'arrête pas à la pratique elle-même et que les particularités d'une pratique sont parfois également transmises, par exemple une gestuelle particulière, une ornementation dans la voix, le fait de chanter debout, d'émettre des cris aigus et saccadés pour faire redoubler d'entrain le chanteur et les répondeurs, etc. La veillée de chansons constitue notamment un lieu propice à l'apprentissage et à la transmission de la pratique et de la chanson.

La chanson elle-même, objet de la pratique, est elle aussi transmise de génération en génération depuis des siècles. À cet effet, la tradition veut que certaines chansons, ou certaines versions, « appartiennent » à certaines personnes. Ce sont des chansons qui leur collent à la peau et qui sont reconnues par la communauté comme étant « leurs chansons ». Ces chansons sont transmises, mais le plus souvent, par respect, la personne qui apprend la chanson ne l'interprétera pas en présence de celle qui la lui a donnée. Lorsqu'une chanson traditionnelle est transmise dans un contexte de proximité, elle devient donc investie de la personne. Lors du décès du passeur, la chanson peut librement être interprétée, non sans être chargée d'émotion puisqu'elle est en quelque sorte imprégnée du souvenir de la personne, de ce qu'elle représentait pour le chanteur.

Autrefois, les chansons n'étaient pas écrites. La mémoire constituait donc le seul moyen de conservation, d'où les variantes de vocabulaire, de syntaxe, de morphologie, de versification, de phonétique et de mélodie d'une chanson. Si la chanson a été, à une époque, transmise uniquement de bouche à oreille, elle arbore maintenant de nouveaux modes de transmission. Notamment, elle est de plus en plus écrite et consignée dans des cahiers, qui sont gardés dans les familles. Il est remarquable qu'à Saint-Côme, dans les années 1950, les gens ont commencé à s'enregistrer, d'abord avec des bobines et ensuite avec des enregistreuses. Ces enregistrements, qui sont très nombreux et qui sont présents dans un grand nombre de familles, ont permis la transmission d'un répertoire précieux. De nombreuses collectes ont d'ailleurs été faites à Saint-Côme, à l'intérieur d'une même famille et par des chanteurs intéressés de s'approprier le répertoire de leur village, par exemple Eric Beaudry qui a effectué une collecte majeure auprès des porteurs de tradition en 2001. Il y a également eu des chercheurs et des chanteurs de l'extérieur qui sont venus collecter à Saint-Côme, notamment Monique Jutras, Robert Bouthillier, Yves Lambert, Guy Bouchard, Danielle Martineau, Gilles Cantin, Lisa Ornstein, Michel Bordeleau, etc. Le CRAPO (Centre régional d'animation du patrimoine oral) ainsi que le CPVL (Centre du patrimoine vivant de Lanaudière) ont également réalisé des collectes auprès des chanteurs de Saint-Côme et leur contenu est rendu disponible au public.

Certains éléments extérieurs ont influencé la pratique et le répertoire traditionnel des familles de Saint-Côme, notamment la vie dans les chantiers, qui a favorisé l'échange de chansons, et les voyages aux États-Unis qu'ont fait certaines familles en recherche de travail. De plus, l'apparition de la radio et ensuite de la télévision a constitué un élément marquant pour la tradition chantée puisqu'elle a donné accès à un répertoire plus vaste et à différentes façons de pratiquer la chanson traditionnelle.

Depuis les années 70 - mais de façon beaucoup plus marquée depuis les années 90 -, le milieu professionnel représente un moteur important de la transmission de la pratique de la chanson traditionnelle et de la chanson elle-même. En effet, les groupes de musique traditionnelle sont de plus en plus nombreux et rendent la pratique et le répertoire accessibles par le biais de leurs spectacles et de leurs albums. Ce phénomène permet aux gens qui n'ont pas grandi dans le milieu de la pratique de la chanson traditionnelle d'être en contact avec cette dernière, la rendant ainsi plus accessible au grand public à Saint-Côme, mais également dans Lanaudière, au Québec et dans le monde.

Lorsqu'on se demande pourquoi les gens continuent d'exercer la pratique de la chanson traditionnelle à Saint-Côme, on peut imaginer que ça a encore un sens pour eux de continuer à chanter, puisqu'ils y retrouvent le plaisir, la transe, le rassemblement, la détente, etc. On peut encore observer cette pratique de manière vraiment affirmée à Saint-Côme par rapport au reste du Québec.

ARTICLE 8

RÉFÉRENCES

CENTRE DU PATRIMOINE VIVANT DE LANAUDIÈRE, Collectes réalisées dans le cadre du projet « Le chant du monde », 2014.

GRIGGS, Mary Ann, *La chanson folklorique dans le milieu canadien-français traditionnel*, La Société historique du Nouvel-Ontario, Université de Sudbury, Ontario, 1969. 22 p.

GUILCHER, Jean-Michel, *La chanson folklorique de langue française, la notion et son histoire*, Atelier de la danse populaire, Paris, 1985, 185 p.

JUTRAS, Monique, *Chansons traditionnelles de Saint-Côme*, Mémoire recherche, Université Laval, 1985, 50 p.

JUTRAS Monique, Collecte de chansons dans la région de Lanaudière, 1977.

LAFORTE, Conrad, « La chanson de tradition orale, patrimoine poétique et musical » dans *Les cahiers de l'Association pour l'avancement de la recherche en musique au Québec*, N°16, p. 53-64.

MARTINEAU, Danielle et Lisan HUBERT, *On a du plaisir nous autres*, Centre d'Animation du patrimoine oral de Lanaudière, Joliette, 2004, 198 p.

ARTICLE 9

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté

ANNEXE 1

Groupes de musique traditionnelle – encore actifs ou inactifs - issus de Saint-Côme ou comportant au moins un chanteur de Saint-Côme

Baqghus
Belle Lurette
De Temps Antan
Eric et Simon Beaudry
Hommage aux Aînés
Kharma
La Belle Adounance
La Bottine Souriante
La famille Gariépy
La Galvaude
La Giroflée
La Vesse du Loup
Le Beau, le Gros et l'Agrément
Légende
Les 2X4
Les Pattes à bœuf
Les Voltigeurs
Le Vent du Nord
Ma Cômère
Mythes et Légendes
Nicolas Pellerin et les Grand Hurleurs
Ni Sarpe ni Branche
Norouet
Réveillons
Tempête et Barda

AVIS DE MOTION :
ADOPTION DU RÈGLEMENT :
ENTRÉE EN VIGUEUR :

14 JUILLET 2014
10 NOVEMBRE 2014
18 NOVEMBRE 2014